



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE GRAND 'CROIX
- PHASE III - LOTS 1, 2 ET 3 -
CONSULTATION PAR PROCÉDURE ADAPTÉE -
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS DE
TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés avant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGÉ
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

ESPACES VERTS ET NATURELS

**AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE GRAND´CROIX - PHASE III -
LOTS 1, 2 ET 3 - CONSULTATION PAR PROCÉDURE ADAPTÉE -
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS DE TRAVAUX**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La phase III d'aménagement du cimetière Grand'Croix porte principalement sur l'espace cinéraire d'une part, dans une démarche d'adaptation aux changements de mode de sépulture, et funéraire d'autre part, pour répondre à une demande urgente d'extension du cimetière.

Néanmoins, le projet conçu par le bureau d'études des Espaces Verts redéfinit intégralement ce lieu dans une architecture très végétale, en appréhendant l'articulation entre les espaces publics (espace d'accueil) et les espaces funéraire et cinéraire. Le programme s'articule autour de la conception pyramidale du crématorium par une représentation symbolique de chaque entité : placette, jardin du crématorium, jardin d'urnes, jardin du souvenir.

Le cimetière Grand'Croix, ainsi recomposé, comprend 1100 emplacements funéraires supplémentaires, ainsi que 240 cases columbarium et 50 mini-tombes, avec possibilité d'extension. Sa conception paysagère (agencement, matériaux, essences végétales) accentue l'ambiance intime du lieu, propice au recueillement.

La réalisation de cette opération consiste dans des travaux de voirie et de réseaux (Lot 1), la pose de columbariums (lot 2) et la clôture de l'ensemble du périmètre du site (lot 3).

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée, la Commission Marchés s'est réunie le 29 juin 2009 pour avis sur le choix des attributaires.

La dépense est inscrite au budget principal - Chapitre 02003002 - Fonction 0261 – Article 2312.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les marchés attribués à :
 - lot 1 « VRD » : marché attribué à Jean MORIN pour un montant estimatif de 153 572,02 € TTC (tranche ferme + tranche conditionnelle)
 - lot 2 « Columbarium » : marché attribué à Jean MORIN pour un montant de 272 987,60 € TTC (tranche ferme + tranche conditionnelle)
 - lot 3 « Clôtures » : marché attribué à Concept Sport Atlantic pour un montant estimatif de 21 267,87 € TTC

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE